



Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés

Deuxième trimestre clos le 30 septembre 2011

ANALYSE FINANCIÈRE	2
DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	6
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON VÉRIFIÉS.....	7

- DEUXIÈME TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2011

ANALYSE FINANCIÈRE

La section qui suit doit être lue à la lumière des états financiers intermédiaires non vérifiés de la Société pour le deuxième trimestre se terminant le 30 septembre 2011 et des notes afférentes produites.

État des résultats (en milliers de dollars)

	Résultats au 30 septembre 2011	Budget au 30 septembre 2011	Écart entre les résultats et le budget		Résultats au 30 septembre 2010
			\$	%	
Revenus d'exploitation	11 029	11 273	(244)	-2,2%	10 414
Amortissement des apports reportés	623	617	7	1,1%	618
Total revenus	11 652	11 890	(238)	-2,00%	11 032
Dépenses de fonctionnement (avant amortissement)	17 014	17 952	938	5,2%	16 627
Amortissement des immobilisations	4 923	5 182	259	5,0%	4 547
Total dépenses	21 937	23 134	1 197	5,17%	21 174

Le déficit associé au fonctionnement (avant amortissement) se solde à 5 985 k\$ comparativement à 6 213 k\$ en 2009-2010, soit une baisse de 228 k\$ (3.7 %). Cette diminution est attribuable à une augmentation de 615 k\$ des revenus d'exploitation, combinée à une augmentation de 387 k\$ des dépenses, dont la majeure partie est due à l'augmentation des coûts d'entretien et des services professionnels.

Le déficit associé au fonctionnement (avant amortissement) est inférieur de 694 k\$ aux 6 679 k\$ budgétés. Un écart défavorable de 2.2 % au niveau des revenus et une diminution de 5.2 % de nos dépenses de fonctionnement principalement au niveau des coûts de main-d'œuvre reliés à plusieurs postes non comblés jumelés à la baisse des services professionnels, expliquent ces variations.

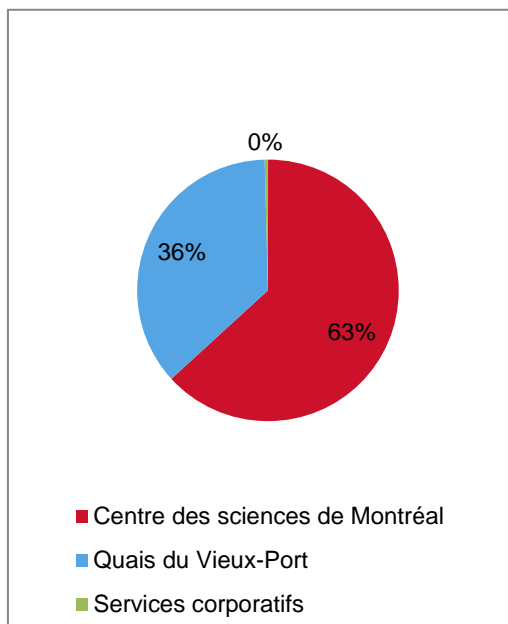
Les revenus (en milliers de dollars)

	Résultats au 30 septembre 2011	Budget au 30 septembre 2011	Écart entre les résultats et le budget		Résultats au 30 septembre 2010
			\$	%	
Centre des sciences de Montréal	6 970	7 217	(247)	-3,4%	5 990
Quais du Vieux-Port	4 015	4 001	14	0,3%	4 301
Services corporatifs	44	55	(11)	-0,2	123
Total des revenus	11 029	11 273	(244)	-2,2%	10 414

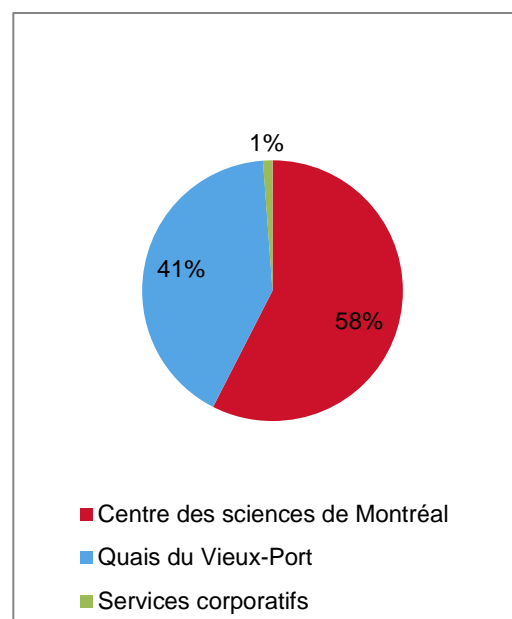
Les revenus autonomes générés par les produits de la Société au 30 septembre 2011 s'élèvent à 11 029 k\$, comparativement à 10 414 k\$ au 30 septembre 2010, soit une augmentation de 5.9 % correspondant à 615 k\$. La venue de l'exposition Indiana Jones et les revenus de location des expositions SEXE et la science du verre et versus une diminution des revenus de stationnement dû à l'arrivée plus tardive du Cirque du Soleil cette année expliquent ces variations.

Le total des revenus au 30 septembre 2011 est inférieur de 244 k\$ à ce qui avait été prévu au plan d'entreprise. Cette baisse de revenus s'explique par les résultats défavorables du cinéma IMAX® TELUS et des stationnements.

Les revenus en % au 30 septembre 2011



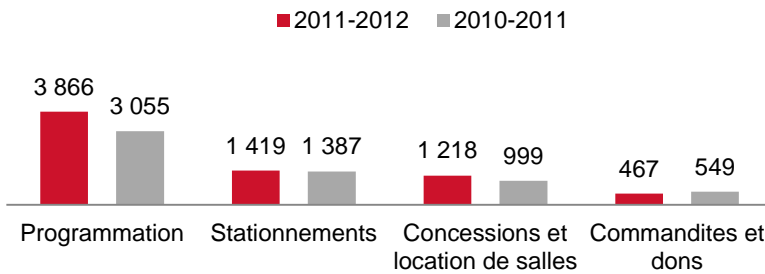
Les revenus en % au 30 septembre 2010





Centre des sciences de Montréal

Centre des sciences de Montréal Revenus au 30 septembre (000 \$)

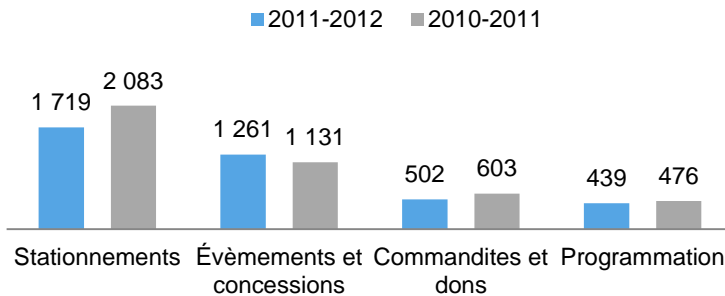


Les revenus de programmation qui comprennent les revenus du cinéma Imax@Telus et les revenus d'expositions ont été de 3 866 k\$ en 2011-2012, comparativement à 3 055 k\$ en 2010-2011. Cette hausse est attribuable à l'exposition Indiana Jones. Les locations de salles sont aussi en hausse cette année.



Quais du Vieux-Port

Quais du Vieux-Port Revenus au 30 septembre (000 \$)



Les revenus de stationnement ont connu une diminution de 364 k\$ (17.5 %). Cette baisse est attribuable notamment à la présence du Cirque du Soleil plus tardive cette année et à la fermeture du Quai de l'horloge pour des rénovations majeures, et ce, jusqu'à la mi-juin. Les événements et concessions sont en hausse de 130 k\$ (11.5 %), principalement avec la venue de nouveaux concessionnaires.

Les dépenses (en milliers de dollars)

	Résultats au 30 septembre 2011	Budget au 30 septembre 2011	Écart entre les résultats et le budget		Résultats au 30 septembre 2010
			\$	%	
Centre des sciences de Montréal	7 889	8 442	553	6,6%	7 794
Quais du Vieux-Port	6 475	6 387	(88)	-1,4%	6 380
Services corporatifs	2 650	3 123	473	15,1%	2 453
Total de dépenses de fonctionnement (avant amortissement)	17 014	17 952	938	5,2%	16 627
Amortissement des immobilisations	4 923	5 182	259	5,0%	4 547
Total des dépenses	21 937	23 134	1 197	5,2%	21 174

Le total des dépenses de fonctionnement (avant amortissement) au 30 septembre 2011 présente une augmentation de 387 k\$ (2.3 %) comparativement au 30 septembre 2010, imputable principalement à l'augmentation des coûts d'entretien et des services professionnels. On note une diminution des dépenses de fonctionnement (avant amortissement) de 938 k\$ (5.2 %) par rapport au budget 2011-2012 soumis au plan d'entreprise. Les postes vacants et les services professionnels en sont les raisons.



Centre des sciences de Montréal

Les dépenses relatives au Centre des sciences de Montréal ont été de 7 889 k\$, soit une augmentation de 95 k\$ (1.2 %) par rapport à septembre 2010. La principale variation provient de l'effet des coûts de publicité.



Quais du Vieux-Port

Les dépenses sous cette rubrique totalisent 6 475 k\$ au 30 septembre 2011, soit une augmentation de 95 k\$ (1.5 %) par rapport à septembre 2010. La principale variation provient des coûts d'entretien.



Services corporatifs

Les dépenses associées à cette rubrique totalisent 2 650 k\$ au 30 septembre 2011, une augmentation de 197 k\$ (8.0 %) par rapport à septembre 2010. La principale raison qui explique cette variation concerne les services professionnels.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives.

La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Claude Benoit, C.M.
Présidente et chef de la direction



Mario De Fanti, CGA
Vice-président, finances et administration

Montréal, 24 novembre 2011

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre clos le 30 septembre 2011

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON VÉRIFIÉS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

<i>En milliers de dollars</i>	Note	2011 30 septembre	2011 31 mars	2010 1er avril
Actifs financiers				
Trésorerie	6	420	1 298	628
Placements	7	7 000	4 000	7 000
Débiteurs	8	1 363	1 213	2 309
Actifs financiers		8 783	6 511	9 937
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	9	4 918	9 351	10 383
Crédits parlementaires à rembourser		18	18	6
Financement des immobilisations reporté		86 561	91 481	89 574
Apports reportés		2 535	3 352	4 899
Crédits parlementaires - perçus d'avance		7 507	-	-
Passifs		101 539	104 202	104 862
Dette nette		(92 756)	(97 691)	(94 925)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	10	94 204	96 416	96 118
Charges payées d'avance		1 529	2 935	467
Actifs non financiers		95 733	99 351	96 585
Action		-	-	-
Excédent accumulé		2 977	1 660	1 660

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre clos le 30 septembre 2011

ÉTAT DES RÉSULTATS

<i>En milliers de dollars</i>	Note	30 septembre 2011 Budget	30 septembre 2011 Réal	30 septembre 2010 Réal
<i>Revenus</i>				
Quais	11	4 001	4 015	4 301
Centre des sciences de Montréal	11	7 834	7 593	6 608
Services corporatifs	11	55	44	123
Revenus	11	11 890	11 652	11 032
<i>Charges de fonctionnement</i>				
Quais	11	6 387	6 475	6 380
Centre des sciences de Montréal	11	8 442	7 889	7 794
Services corporatifs	11	3 123	2 650	2 453
Amortissement des immobilisations		5 182	4 923	4 547
Charges de fonctionnement	12	23 134	21 937	21 174
Excédent des charges de fonctionnement sur les revenus		(11 244)	(10 285)	(10 142)
Crédit parlementaires - charges de fonctionnement		6 563	6 679	6 756
Amortissement du financement reporté - immobilisations		4 566	4 923	4 550
Excédent (déficit) de l'exercice		(115)	1 317	1 164
Excédent accumulé au début			1 660	1 660
Excédent accumulé à la fin		(115)	2 977	2 824

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre clos le 30 septembre 2011

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

	30 septembre 2011 Budget	30 septembre 2011 Réal	30 septembre 2010 Réal
<i>En milliers de dollars</i>			
Excédent (déficit) de l'exercice	(115)	1 317	1 164
Acquisition d'immobilisations	(6 750)	(2 711)	(2 174)
Amortissement des immobilisations	5 182	4 923	4 547
Opérations liées aux immobilisations corporelles	(1 568)	2 212	2 373
Acquisitions de charges payées d'avance	(450)	(1 529)	(1 277)
Utilisation de charges payées d'avance	450	2 935	467
Autres opérations	-	1 406	(810)
Diminution/ (Augmentation) de la dette nette	(1 683)	4 935	2 727
Dettes nette au début de l'exercice	(97 691)	(97 691)	(94 925)
Dettes nette à la fin de l'exercice	(99 374)	(92 756)	(92 198)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre clos le 30 septembre 2011

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>En milliers de dollars</i>	30 septembre 2011 Réel	30 septembre 2010 Réel
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) de l'exercice	1 317	1 164
Amortissement des immobilisations corporelles	4 923	4 547
Amortissement du financement des immobilisations reporté	(4 923)	(4 550)
Amortissement des apports reportés	(623)	(618)
Commandites comptabilisées à titre de revenus	(365)	(464)
Crédits parlementaires comptabilisés à titre de revenus	(6 679)	(6 756)
<i>Éléments de résultat sans effet sur la trésorerie</i>	(6 350)	(6 677)
Diminution (augmentation) des débiteurs	(150)	1 306
(Diminution) augmentation des soldes créditeurs et charges à payer	(4 433)	(6 509)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	1 406	(810)
<i>Variations des éléments financiers hors caisse</i>	(3 177)	(6 013)
Flux de trésorerie des activités de fonctionnement	(9 527)	(12 690)
Activités de financement		
Crédits parlementaires reçus	14 186	21 055
Commandites reçues pour le CSM	174	258
Flux de trésorerie des activités de financement	14 360	21 313
Activités d'investissement		
Dispositions (augmentation) des placements	(3 000)	(5 000)
Acquisition d'immobilisations	(2 711)	(2 174)
Flux de trésorerie des activités d'investissement	(5 711)	(7 174)
Augmentation (diminution) des liquidités	(878)	1 449
Trésorerie au début de l'exercice	1 298	628
Trésorerie à la fin de l'exercice	420	2 077

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

1. STATUT ET ACTIVITÉS

La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. (ci après nommée la « Société »), constituée le 26 novembre 1981 en vertu de *la Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada limitée, laquelle est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. En vertu du décret C.P.1987-86, la Société est assujettie à certaines dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* comme si elle était une société d'État mère, mandataire de Sa Majesté, figurant à la partie I de l'annexe III de ladite *Loi*.

La Société a le mandat de développer et de promouvoir le développement du territoire du Vieux-Port de Montréal et d'administrer, de gérer et d'entretenir les biens de Sa Majesté y situés.

2. BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Ces états financiers sont les deuxièmes états financiers intermédiaires préparés selon les normes comptables pour le secteur public (« NCSP »). Ils doivent être lus en conjonction avec les derniers états financiers annuels préparés selon l'ancien référentiel.

La conversion a pris effet au 1^{er} avril 2011 avec application rétrospective au 1^{er} avril 2010. L'impact sur l'excédent au 1^{er} avril 2010, au 30 septembre 2010 et au 31 mars 2011 est présenté à la note 5 et les principales conventions comptables afférentes à la note 4.

2.1. Exceptions à l'application rétroactive

La société s'est assurée que les estimations reflétées dans l'état de la situation financière d'ouverture préparé selon les NCSP sont cohérentes avec celles du bilan à la même date préparé selon les anciennes méthodes comptables (les Principes Comptables Généralement Reconnus « PCGR ») ajustées, le cas échéant, de toute différence de convention comptable.

Les estimations requises par les NCSP qui n'étaient pas exigées selon les PCGR du Canada reflètent les conditions qui existaient à la date de l'état de la situation financière d'ouverture préparé selon les NCSP.

2.2. Exemptions appliquées

Conformément au chapitre SP 2125, Première application par des organismes publics, la société a choisi d'appliquer l'exemption relative à la dépréciation des immobilisations corporelles. Les critères et modalités de dépréciation d'une immobilisation corporelle décrits au chapitre SP 3150 sont donc appliqués prospectivement à partir de la date de transition.

Aucune autre exemption proposée par la norme n'est applicable à la Société.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

3. ÉVOLUTIONS NORMATIVES

3.1. Chapitres publiés adoptés par anticipation

Chapitre 3410, « Paiements de transfert »

Le chapitre SP 3410 sur les paiements de transfert a été révisé par le conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) en décembre 2010.

Les principales modifications portent sur les critères de constatation des paiements de transfert par le bénéficiaire, ce qui influe sur le traitement comptable des crédits parlementaires reçus par la Société.

Ces amendements sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2012 et leur application anticipée est encouragée. La Société a donc décidé de l'appliquer de manière anticipée pour l'exercice terminant le 31 mars 2012.

Chapitre SP 3450, « Instruments Financiers »

Le CCSP a approuvé en mars 2011 le nouveau chapitre SP 3450, «Instruments financiers», et les modifications corrélatives du chapitre SP 1200, «Présentation des états financiers».

La date d'entrée en vigueur du chapitre SP 3450 est le 1^{er} avril 2012 pour les organismes publics et le 1^{er} avril 2015 pour les gouvernements. Son adoption anticipée est permise. Les gouvernements et les organismes publics adoptent le chapitre SP 3450 au cours du même exercice qu'ils adoptent le chapitre SP 2601, «Conversion des devises».

La société a adopté cette norme de manière anticipée pour l'exercice clos au 31 mars 2012, ce qui n'a pas eu d'impact matériel sur les états financiers.

Chapitre 2601, « Conversion des devises »

Le CCSP a approuvé en mars 2011 le chapitre SP 2601 en remplacement de l'actuel chapitre SP 2600, «Conversion des devises». La date d'entrée en vigueur du chapitre SP 2601 est le 1^{er} avril 2012 pour les organismes publics et le 1^{er} avril 2015 pour les gouvernements. Son adoption anticipée est permise. Les gouvernements et les organismes publics adoptent le chapitre SP 2601 au cours du même exercice qu'ils adoptent le chapitre SP 3450, «Instruments financiers».

La société n'ayant pas de transactions significatives en devises étrangères, ces modifications n'ont aucun impact sur les états financiers de la SVPM. La société a cependant choisi d'adopter cette norme par anticipation pour l'exercice clos au 31 mars 2012.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

Chapitre 1201, « Présentation des états financiers »

En mars 2011, le CCSP a approuvé le chapitre SP 1201 en remplacement de l'actuel chapitre SP 1200, « Présentation des états financiers ». La date d'entrée en vigueur du chapitre SP 1201 est le 1^{er} avril 2012 pour les organismes gouvernementaux et le 1^{er} avril 2015 pour les gouvernements. L'adoption anticipée est permise.

Ce nouveau chapitre introduit un nouvel état des gains et des pertes de réévaluation en lien avec le nouveau chapitre sur les instruments financiers et celui sur la conversion des devises. La société a conclu qu'il n'y a aucun impact matériel pour les états financiers de la SVPM.

Les organisations gouvernementales doivent adopter la section SP 1201 dans le même exercice que la section SP 2601, « Conversion des devises », et la section SP 3450, « Instruments financiers ». La société a donc choisi d'appliquer le chapitre SP 1201 par anticipation pour l'exercice clos au 31 mars 2012.

3.2. Chapitres publiés mais non adoptés par la société

Chapitre SP 3260, « Passif au titre des sites contaminés »

Le CCSP a publié le chapitre SP 3260 qui établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre de l'assainissement de sites contaminés. Il permet ainsi de préciser l'application des dispositions énoncées dans les chapitres SP 3300 « Passifs éventuels » et SP 3390 « Obligations contractuelles » sans pour autant les supplanter.

Ce chapitre est d'application obligatoire à compter du 1^{er} avril 2014. La Société estime que son adoption n'aura aucun impact sur ses états financiers.

Chapitre SP 3510, « Recettes fiscales »

Le CCSP a publié le chapitre SP 3510 qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux recettes fiscales dans les états financiers des gouvernements.

Ce chapitre est d'application obligatoire à compter du 1^{er} avril 2012. La Société estime que son adoption n'aura aucun impact sur ses états financiers.

Chapitre SP 4200 à 4270, normes comptables s'appliquant aux organismes sans but lucratifs

En septembre 2010, le CCSP a approuvé les chapitres SP 4200 à 4270 qui s'appliquent uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public. Ces normes entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012.

Étant donné que ces chapitres ne concernent que les organismes sans but lucratif, ils ne sont pas applicables aux états financiers de la Société.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables du secteur public. Les conventions comptables importantes sont énoncées ci-après.

4.1. Trésorerie

La trésorerie se compose uniquement d'encaisse.

4.2. Placements

Les placements sont composés de certificats de dépôts rachetables en tout temps et dont l'échéance est de moins de 12 mois après la date de la transaction et ils sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur du marché.

4.3. Instruments financiers

Tous les instruments financiers de la société sont comptabilisés au coût ou au coût amorti dans l'état de la situation financière.

Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actif qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures et qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités. Les placements sont constatés au coût initial. Les autres débiteurs sont inscrits à l'actif pour le montant à recevoir, net des provisions pour créances irrécouvrables.

Les créditeurs et charges à payer, ainsi que les soldes de sociétés apparentées, sont comptabilisés au montant de la facture initiale. Les crédits parlementaires à rembourser sont comptabilisés au montant de l'excédent des montants dépensé par rapport des crédits parlementaires reçus dans l'exercice.

4.4. Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont constitués des immobilisations et des charges payées d'avance.

Les immobilisations et charges payées d'avance sont comptabilisées au montant de la facture initiale. Les charges payées d'avance sont comptabilisés en charge pendant les périodes où on bénéficie des services.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

4.4.1 Immobilisations corporelles

A l'exception des terrains, les immobilisations corporelles, comptabilisées au coût d'acquisition, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service selon la méthode de l'amortissement linéaire. De plus, toutes les immobilisations corporelles transférées le 2 novembre 2009 à la SVPM par TPSGC sont inscrites à la valeur comptable tel que soumise par TPSGC. Les immobilisations corporelles amortissables sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative de façon linéaire sur les périodes suivantes :

Bâtiments et structures

Bâtiments	de 15 à 25 ans
Ponts, Quais et structures	de 15 à 40 ans

Aménagements et installations

Améliorations locatives	de 15 à 25 ans ou sur la durée du bail
Installations et aménagements relatifs aux terrains	de 15 à 25 ans
Signalisation	de 4 à 10 ans
Mobilier Urbain	de 15 à 25 ans

Mobilier, matériel et équipement

Matériel roulant	5 ans
Mobilier et équipement de bureau	7 ans
Machinerie, outillage et équipements	10 ans

Matériel informatique et logiciels

Équipements informatiques	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Expositions

Expositions	Selon la durée de l'exposition
-------------	--------------------------------

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur s'il y a lieu de s'attendre à ce que la réduction soit de nature permanente.

La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur estimative révisée du potentiel de service que l'immobilisation représente encore pour la société.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

4.5. Revenus

Quais, Centre des sciences de Montréal et Services corporatifs

Les revenus provenant des ventes de programmation et des stationnements, les revenus de concessions, et les autres revenus incluant les revenus de la balade, du port d'escale et de la patinoire sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les services ont été rendus. Les revenus d'intérêts des placements sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

La Société a conclu des ententes avec des commanditaires en vertu desquelles elle reçoit de l'argent, des revenus, de la publicité et des services. En retour, les commanditaires bénéficient de divers avantages dont principalement des droits spécifiques d'activités promotionnelles et de la visibilité. Les commandites sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les dons et commandites affectés par le commanditaire à une utilisation particulière sont comptabilisés dans les apports reportés, tandis que les autres sont comptabilisés aux revenus.

4.6. Crédits parlementaires

La Société obtient des fonds sous forme de crédits parlementaires du gouvernement du Canada, lesquels doivent être utilisés au cours l'exercice dans lequel les fonds ont été accordés, sans quoi la Société doit rembourser la partie non utilisée.

Cette exigence constitue une stipulation, décrivant comment un bénéficiaire doit utiliser les ressources transférées ou les actions qu'il doit poser pour conserver le transfert

La Société comptabilise à titre de revenu un paiement de transfert assorti de stipulations dans l'exercice où les crédits parlementaires sont autorisés et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf dans la mesure où le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif.

L'utilisation des crédits parlementaires au cours de l'exercice consiste à financer les dépenses de fonctionnement (opérations) ainsi que l'acquisition d'immobilisations (investissements).

Les fonds affectés aux opérations viennent compenser les dépenses de l'exercice.

Les fonds affectés aux investissements créent pour la Société un passif correspondant à l'obligation d'utiliser les actifs acquis pour fournir des services. Ils sont donc différés au passif et reconnus en résultat au même rythme que l'amortissement des immobilisations ainsi financées.

Tout excédent du financement sur les dépenses et investissements réalisés au cours de l'exercice donne lieu à la comptabilisation d'un passif pour crédit parlementaire à rembourser.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

4.7. Apports reportés

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports que constituent principalement les dons et commandites. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si leur perception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Ces apports sont destinés au renouvellement des expositions ou pour d'autres activités spécifiques du Centre des sciences de Montréal. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont amortis en fonction de la durée de vie utile des immobilisations acquises.

Les dons provenant de la Fondation du Centre des sciences de Montréal sont comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir.

4.8. Régime d'épargne-retraite

La Société a établi un régime collectif d'épargne-retraite prévoyant l'établissement d'une fiducie unique auprès d'une société du secteur privé pour recevoir les cotisations devant servir à assurer un revenu de retraite aux employés en vertu de régimes individuels enregistrés d'épargne-retraite. La Société n'agit qu'à titre d'agent et n'assume aucune responsabilité ni aucune obligation à l'égard de ce régime.

4.9. Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur sur le marché à la date de transaction lors de leur comptabilisation initiale.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont réévalués aux taux de change en vigueur à la date de clôture des états financiers.

Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères sont conservés au taux de change historique, à moins d'être un instrument financier classé comme étant à la juste valeur.

4.10. Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables du secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les revenus et charges déclarés pendant l'exercice visé. Les estimations reliées à la provision pour mauvaises créances, aux réclamations de fournisseurs, aux charges à payer et à la durée de vie utile des immobilisations corporelles sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations de façon importante.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

5. PREMIÈRE ADOPTION DES NCSP

Comme mentionné à la note 2, ces états financiers sont les deuxièmes préparés par la société selon les normes comptables du secteur public. Conformément au chapitre SP 2125, *Première application par des organismes publics*, la société a préparé des conciliations détaillées permettant de comprendre les effets de la conversion sur sa situation financière et ses résultats comparatifs.

5.1. Conciliation de la situation financière à la date de transition

Le tableau suivant illustre les incidences de la conversion sur l'excédent accumulé à la date de transition, soit le 1^{er} avril 2010 et à la date d'adoption, soit le 31 mars 2011.

Réconciliation de l'équité	Cf.	31 mars 2011	30 septembre 2010	1 ^{er} avril 2010
Bénéfices non répartis - selon les PCGR		1 660	2 824	1 660
Ajustements selon les NCSP	i	-	-	-
Excédent accumulé - selon les NCSP		1 660	2 824	1 660

À ces mêmes dates, la société a également procédé aux reclassements suivants.

Reclassements effectués en raison de la conversion	Cf.	31 mars 2011	30 septembre 2010	1 ^{er} avril 2010
Trésorerie				
PCGR - Trésorerie affectée	ii	(257)	(13)	(130)
NCSP - Trésorerie		257	13	130
Logiciels				
PCGR - Immobilisations incorporelles	iii	(2 061)	-	(364)
NCSP - Immobilisations corporelles		2 061	-	364
Apports reportés				
PCGR - Tranche à court terme des apports reportés	iv	1 474	1 834	1 833
NCSP - Apports reportés		(1 474)	(1 834)	(1 833)

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

5.2. Conciliation de l'état des résultats à la date de transition

Le tableau suivant illustre les incidences de la conversion sur l'excédent de l'exercice pour la période comparative, soit les 12 mois clos au 31 mars 2011.

Réconciliation du résultat comparatif	Cf.	30 septembre 2011	31 mars 2011
Résultat net - selon les PCGR		1 164	-
Ajustements selon les NCSP	i	-	-
Excédent (déficit) de l'exercice - selon les NCSP		1 164	-

5.3. Nature des ajustements et reclassements effectués

i. Ajustements ayant un impact sur l'excédent

Aucun ajustement n'a eu d'impact sur l'excédent accumulé à la date de transition ni sur l'excédent de la période comparative close au 31 mars 2011.

ii. Trésorerie

La norme sur les actifs affectés en NCSP demande à ce que les actifs affectés de manière interne ne soient pas distingués en tant que tels au sein de l'état de la situation financière.

La portion affectée de la trésorerie a été fusionnée avec le solde de trésorerie. Le détail des montants affectés est fourni dans la note 6.

iii. Logiciels

Les normes comptables pour le secteur public ne reconnaissent pas les immobilisations incorporelles en tant qu'élément constitutif de l'état de la situation financière, à l'exception des logiciels qui sont considérés comme des immobilisations corporelles.

L'ensemble des immobilisations incorporelles de la société étant constitué de logiciels, le reclassement de ce solde en immobilisations corporelles a été effectué lors de la conversion.

iv. Apports reportés

La distinction entre court terme et long terme n'étant pas requise par les NCSP à la face de l'état de la situation financière, la tranche à court terme a été fusionnée avec les apports reportés.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

6. TRÉSORERIE

	30 septembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Trésorerie non-affectée	170	1 041	498
Trésorerie affectée	250	257	130
Trésorerie	420	1 298	628

La trésorerie affectée représente la somme des montants encaissés grevés d'affectation d'origine externe devant servir à l'acquisition d'immobilisations ou pour d'autres activités spécifiques du Centre des sciences de Montréal.

Le solde de la trésorerie affectée représente des sommes encaissées dont les contreparties sont comptabilisées à l'état de la situation financière dans les apports reportés, 250 \$ au 30 septembre 2011 (257 \$ au 31 mars 2011) (130 \$ au 1^{er} avril 2010).

7. PLACEMENTS

Les placements sont composés des certificats de dépôts rachetables en tout temps suivants :

	30 septembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
1,46%, échéant le 26 janvier 2012	-	4 000	-
1,46%, échéant le 4 février 2012	1 000	-	-
1,28%, échéant le 10 juin 2012	2 000	-	-
1,03%, échéant le 5 août 2012	4 000	-	-
0,82%, échéant le 25 mars 2011	-	-	7 000
Placements	7 000	4 000	7 000

8. DÉBITEURS

	30 septembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Clients	1 053	1 213	766
Autres débiteurs	310	0	100
Débiteurs	1 363	1 213	866

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	30 septembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Fournisseurs	1 168	4 887	8 587
Frais courus	2 145	1 543	1 195
Autres créditeurs	1 605	636	546
Créditeurs	4 918	7 066	10 328

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la société se détaillent de la manière suivante.

Coût	30 septembre 2011	Acquisitions	Cessions	31 mars 2011	Acquisitions	Cessions	1 avril 2010
Terrain	1 863	-	-	1 863	-	-	1 863
Bâtiments et structures	157 348	308	-	157 040	6 098	(2)	150 944
Aménagements et installations	17 048	425	-	16 623	785	(1)	15 839
Mobilier, matériel et équipement	16 807	92	-	16 715	1 531	(37)	15 221
Matériel informatique et logiciels	7 652	119	-	7 533	2 603	(288)	5 218
Expositions	11 053	2	-	11 051	1 279	-	9 772
Travaux en cours	7 305	1 765	-	5 540	(906)	-	6 446
Total - Coût	219 076	2 711	-	216 365	11 390	(328)	205 303

Amortissement	30 septembre 2011	Dotation	Reprise	31 mars 2011	Dotation	Reprise	1 avril 2010
Bâtiments et structures	85 826	1 000	-	84 826	5 165	-	79 661
Aménagements et installations	11 192	2 100	-	9 092	1 087	-	8 005
Mobilier, matériel et équipement	11 931	645	-	11 286	1 084	(38)	10 240
Matériel informatique et logiciels	5 412	632	-	4 780	948	(288)	4 120
Expositions	10 511	546	-	9 965	2 806	-	7 159
Total - Amortissement	124 872	4 923	-	119 949	11 090	(326)	109 185

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

Valeur nette comptable	30 septembre 2011	Acquisitions	Cessions	31 mars 2011	Acquisitions	Cessions	1 avril 2010
Terrain	1 863	-	-	1 863	-	-	1 863
Bâtiments et structures	71 522	(692)	-	72 214	933	(2)	71 283
Aménagements et installations	5 856	(1 675)	-	7 531	(302)	(1)	7 834
Mobilier, matériel et équipement	4 876	(553)	-	5 429	447	1	4 981
Matériel informatique et logiciels	2 240	(513)	-	2 753	1 655	-	1 098
Expositions	542	(544)	-	1 086	(1 527)	-	2 613
Travaux en cours	7 305	1 765	-	5 540	(906)	-	6 446
Total - Valeur nette	94 204	(2 212)	-	96 416	300	(2)	96 118

Au cours de la période close au 30 septembre 2011, aucune perte de valeur n'a été enregistrée sur les actifs de la Société.

11. INFORMATIONS SECTORIELLES

Les secteurs pour fins de divulgation financière sont les Quais et le Centre des sciences de Montréal, lesquels représentent les deux principales activités de la Société. Par différence, les éléments non affectés à ces deux secteurs sont regroupés sous l'appellation « Services corporatifs ».

Dans le cadre du Centre des Sciences, la Société organise des expositions permanentes et temporaires afin de proposer une approche pédagogique et interactive des sciences, de la technologie et de l'innovation. Le Centre des Sciences contient également une salle de cinéma en Imax, des espaces de conférence et différentes concessions commerciales.

Dans le cadre de son activité des Quais, la Société met en valeur et entretient le patrimoine historique, touristique et culturel du vieux port de Montréal, notamment en organisant des manifestations et des activités de saison.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

Deuxième trimestre Clos au 30 septembre 2011	Quais		Centre des sciences de Montréal		Services corporatifs		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
<i>Revenus</i>								
Stationnements	1 719	2 083	1 419	1 387	-	-	3 138	3 470
Évènements/concessions /location de salles	1 261	1 131	1 218	999	-	-	2 479	2 130
Commandites et dons	502	603	467	549	-	-	969	1 152
Programmation	439	476	3 866	3 055	-	-	4 305	3 531
Amortissement des apports reportés	-	-	623	618	-	-	623	618
Intérêts	-	-	-	-	44	123	44	123
Autres	94	8	-	-	-	-	94	8
Total des revenus	4 015	4 301	7 593	6 608	44	123	11 652	11 032
<i>Charges</i>								
Directions et services administratifs	-	-	-	-	1 907	1 973	1 907	1 973
Stationnements	501	580	150	175	-	-	651	755
Évènements/concessions /location de salles	839	734	196	185	-	-	1 035	919
Frais de commandites et dons	218	242	69	77	-	-	287	319
Programmation	453	582	4 271	4 402	-	-	4 724	4 984
Entretien, réparation et prévention	2 988	2 615	735	626	489	225	4 212	3 466
Communications	745	818	889	782	26	33	1 660	1 633
Services publics	541	618	1 250	1 205	58	56	1 849	1 879
Technologie de l'information	85	83	150	146	170	166	405	395
Vêtements	1	-	-	-	-	-	1	-
Autres	104	108	179	196	-	-	283	304
Total des charges avant amortissement	6 475	6 380	7 889	7 794	2 650	2 453	17 014	16 627

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

12. SOMMAIRE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR CATÉGORIE

	30 septembre 2011	30 septembre 2010
Salaires et avantages sociaux	8 487	8 613
Amortissement	4 923	4 547
Publicité	1 852	1 751
Entretien	1 415	1 187
Taxes, permis, loyers et services publics	2 229	2 189
Expositions	445	546
Services professionnels	631	438
Contrat d'animation	102	172
Location de films	449	583
Frais de bureau	309	240
Frais développement et Recherches	493	346
Frais de déplacement et représentation	162	161
Assurances	112	124
Télécommunications	113	122
Maintenance logiciel	97	109
Mauvaises créances	1	-
Location véhicules et Équipements	93	88
Matériel & Petit équipement	48	48
Formation	19	37
Autres	(43)	(127)
	21 937	21 174

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

13. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit de la Société provient principalement des débiteurs. La Société gère le risque de crédit en suivant et analysant de façon continue les soldes des débiteurs. De ce fait, l'exposition de la Société aux créances douteuses n'est pas importante. Enfin, il n'y a pas de concentration de débiteurs, par conséquent le risque de crédit est faible.

L'exposition maximale au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable des débiteurs au 30 septembre et la Société établit une provision accumulée pour les créances irrécouvrables de tous ses clients:

En milliers de dollars	30 septembre 2011	31 mars 2011	1^{er} avril 2010
Courant - 30 jours	660	907	653
31-90 jours	211	185	1 572
91 jours et plus	524	153	110
Débiteurs - Bruts	1 395	1 245	2 335
Provision - Solde au début	(32)	(26)	(171)
Dépense pour créances irrécouvrables	-	(10)	-
Débiteurs radiées et recouvrements	-	4	145
Solde à la fin	(32)	(32)	(26)
Débiteurs - Nets	1 363	1 213	2 309

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion du risque de liquidité de la Société vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour respecter ses obligations.

Société du Vieux Port de Montréal Inc.

États financiers intermédiaires non vérifiés
Deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011

Les échéances contractuelles au 30 septembre des créiteurs sont présentées dans le tableau qui suit :

En milliers de dollars	30 septembre 2011	31 mars 2011	1^{er} avril 2010
Courant - 30 jours	2 395	6 676	9 876
31-90 jours	809	2 281	49
91 jours et plus	1 714	394	458
Total	4 918	9 351	10 383

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variation des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de taux d'intérêt et le risque de change. La politique de placement de la Société prévoit le placement de l'excédent de sa trésorerie dans des dépôts à terme rachetables de première qualité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer ce risque, les placements de la Société sont investis dans des titres à taux fixes dont les échéances sont à court terme. Une variation du taux d'intérêt n'aurait pas d'impact important sur les résultats nets.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. La Société exerce des activités dont certaines charges sont engagées en dollars américains. Étant donné que ces charges ne représentent qu'une partie mineure des charges de la Société, la variation sur le dollar canadien et le dollar américain ne pourrait avoir une incidence importante sur ses résultats nets, sa situation financière ou ses flux de trésorerie. La Société n'a pas couvert son exposition au risque de change.